

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 18 juin 2012

Date convocation : 07/06/2012

Absents : /

1-Fusion communauté de Communes du Ségala Carmausin et la Communauté de Communes de Carmaux : Rappel de la décision de M.le Préfet du Tarn, qui dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale qu'il a arrêté le 28 décembre 2011, a adressé aux Communautés de communes du Ségala Carmausin (CCSC) et du Carmausin (3C) ainsi qu'aux communes concernées, le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des deux communautés de communes incluant le rattachement des communes isolées de Milhavet et Villeneuve sur Vère.

Il est rappelé que le Conseil Municipal, dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur le projet de périmètre transmis et rappelle qu'à défaut de délibération a décision sera réputée favorable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal

- réaffirme son accord pour la fusion entre la Communauté de Communes du Ségala Carmausin et la Communauté de Communes du Carmausin sur un projet intercommunautaire pertinent et pérenne pour l'ensemble des communes et des populations.
- confirme sa position d'une entrée en vigueur de la fusion à la date du **1^{er} janvier 2014**, afin que les étapes nécessaires à la réalisation de ce projet soient comprises, partagées, acceptées et que cette fusion puisse naître dans une démarche dynamique.

2- Logements destinés à l'accueil familial pour personnes âgées – Avenant au marché initial:

Il est fait état de l'avancement des travaux de réhabilitation de l'ancienne école en 4 logements locatifs sociaux destinés à l'accueil familial pour personnes âgées, et notamment la nécessité de certains travaux qui n'étaient pas prévus initialement. Il s'agit :

- tranchée et gaine pour l'alimentation électrique des parties extérieures communes dites « préau » pour un montant HT de 800.00 €, soit 856.00 € TTC, pour le lot 1 «VRD»
- fourniture et pose de tirants sur la façade, travaux faisant suite à la mise en place de l'escalier extérieur, pour un montant HT de 2 156.00 €, soit 2 306.92 € TTC, pour le Lot 2 « Démolitions, maçonnerie, Gros œuvre ».
- Fourniture et pose de ventilation sous toiture pour un montant de 380.00 € Ht, soit 406.60 € TTC, pour le Lot 3 « Couverture, Zinguerie »

Madame le Maire présente un devis pour l'aménagement intérieur des 2 cuisines dans la partie « accueillis », pour un montant HT de 11 368.16 €, soit 12 163.93 € TTC, pour le Lot 5 « menuiseries intérieures ».

Il est décidé à l'unanimité des membres du conseil municipal de signer ces avenants au marché initial.

3- Questions diverses

*** Accueil familial pour personnes âgées**

- **Finalisation crédit relais** : accord à l'unanimité pour finaliser un crédit relais auprès du CA de 170 000 € pour palier au décalage entre le paiement des factures et la réception des subventions dans le cadre des travaux d'aménagement des logements destinés à l'accueil familial pour personnes âgées.

- **Subvention Fondation de France** : lecture de l'attribution d'une subvention de 20 000 €, par la Fondation de France pour les travaux et le mobilier de l'accueil familial pour personnes âgées.

- **Familles d'accueil** : les 2 familles d'accueil sont retenues, une commencera dès septembre, l'autre au 01 janvier 2013. Nous pouvons donc d'ores et déjà chercher des résidents. Une personne a déjà retenu sa place. Un prospectus sera déposé chez les médecins pharmacie, personnel médical, kiné, maison de repos de l'ensemble de la région, pour faire connaître notre structure.

* **Enquête publique sur la déclaration d'intérêt général et programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant Viaur** du 04 juillet au 07 août 2012, à la mairie de Naucelle. Le conseil municipal appelé à donner son avis, à la majorité des membres présents (6 contre, 3 pour et 2 abstentions) et 1 contre) :

- émet un avis défavorable à la demande de déclaration d'intérêt général
- met en avant les conséquences négatives et entraves de certaines mesures préconisées sur le travail des agriculteurs.

* **Travaux FAVIL 2012** : travaux de réhabilitation de la voirie pour un total TTC de 26 192.40 €, dont 200 m sur le CR de Fournials, 750 m sur le CR de la Plaine vers la Chapelle des Planques et un jour de PATA sur l'ensemble de la commune (rebouchage des nids de poule).

* **Stationnement Route Plus** : autorisation donnée à l'entreprise Route Plus de déposer des matériaux de voirie en contrebas du quai, sur la partie inférieure uniquement (vers Rodez) moyennant un droit de place forfaitaire annuel de 150 €. Il est précisé que ces matériaux devront être enlevés pour le 1^o WE de septembre, jours de la Foire du Ségala.

* **Quai de la gare SNCF** : Travaux de mise en conformité des quais pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, qui devraient débiter cet été. L'arrêt des trains est prévu pour 2013. Dans le cadre de ces travaux, pour faire suite à la demande de la propriétaire de l'ancienne gare, l'accès au quai sera déplacé vers le parking de la Mairie, sans toutefois empiéter sur le terrain communal ou engager des frais pour la commune.

* **Mise à jour du classement sonore des infrastructures routières** : lecture du projet d'arrêté préfectoral portant sur le classement sonore des infrastructures routières de la commune (RN 88)

* **Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales** : lecture d'une note préfectorale portant sur la nouvelle répartition du FPIC, somme versée aux Communautés de communes qui est ensuite reversée en partie aux communes adhérentes. Il est demandé pour information, auprès de la communauté de Communes du Ségala Carmausin, une note succincte portant sur le mode de répartition appliquée.

Madame le Maire de Tanus, Rolande AZAM

